

## Conseil municipal Anglars-Nozac

### Compte rendu de la séance du 06 avril 2010

Secrétaire de séance : Gilbert Capbal

Présents : Vincent Bergon, Gérard Jarland, Thierry Jardin, Eric Laval, Christian Galet, Christiane Verdier, Aline Mathieu, Gilbert Capbal, Pascal Salanié, Pascal Pavan.

Excusé : Didier Laval donne le pouvoir à Pascal Salanié

Ordre du jour :

Informations diverses :

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Désignation d'un Président pour le vote des Comptes Administratifs (CA)	Le Maire présente les CA mais ne peut participer aux délibérations sur ces comptes			Pascal Salanié est désigné Président pour l'organisation des votes des CA
Vote du Compte Administratif de l'AEP	Le maire présente le CA 2009 du budget de l'eau, en déficit malgré une revalorisation du tarif voté à l'unanimité pour cet exercice	CA 2009		Il est procédé au vote : Le CA est adopté à l'unanimité, soit 10 voix
Vote du CA de l'assainissement	Le maire présente le CA 2009 de l'assainissement en déficit sur le fonctionnement en raison des amortissements. Les investissements étant excédentaires, le budget globale augmente de près de 3000€	CA 2009		Il est procédé au vote : Le CA est adopté à l'unanimité, soit 10 voix
Vote des comptes de gestion eau et assainissement 2009	Ces comptes ont été examinés par la perception			Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Vote du budget primitif (BP) de l'assainissement	Le maire présente le BP, en déficit sur le fonctionnement pour les mêmes raisons que 2009. Le paiement par les personnes raccordées ne couvrent pas l'ensemble des dépenses et notamment les amortissements. Les investissements sont cette année en déficit en raison de l'intervention nécessaire sur le réseau en janvier.	BP 2010	Il n'est pas prévu de travaux supplémentaires cette année, même si une partie du réseau n'est pas en bon état. Les réserves de ce budget sont prévus à hauteur de 11049, 18 € fin 2010 et pourraient servir à d'éventuelles interventions	Le budget de l'assainissement est adopté à l'unanimité.
Vote du BP de l'eau	Le maire présente le BP de l'eau 2010. Il rappelle les termes de la nouvelle convention passée avec la SAUR et la meilleure lisibilité de la part communale. Le budget a été plus facile à réaliser. Les bases de consommation ont été celles connues, à savoir 2008. Le fonctionnement prévoit un excédent de 11735, 08€. L'investissement affiche un déficit de 19210,4€ lié à l'élaboration du périmètre de sécurité.	BP 2010	Les consommations 2009 ont été demandées. Gérard Jarland pense que la réalisation de ce périmètre n'est pas une urgence et regrette la mobilisation de 20000€ sur cet investissement. Il est rappelé que le périmètre de sécurité est une obligation légale, qu'il devrait être réalisé depuis des années et que nous allons prochainement être obligé de le réaliser. Des communes ont d'ors et déjà reçu des injonctions. Ce n'est qu'une somme prévisionnelle qui, si ce n'est pas nécessaire, être dépensé dans sa totalité. La commune va tout mettre en oeuvre pour faire valider certains éléments déjà réalisés.	Le BP 2010 de l'eau est adopté par 8 voix, 2 abstentions et 1 contre.

<b>Sujet</b>	<b>Présentation</b>	<b>Documents remis</b>	<b>Débats</b>	<b>Décisions</b>
Rapport annuel sur l'eau	Le maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.	Présentation du document élaboré par la DDT dans le cadre de sa mission d'accompagnement		Le rapport est adopté à l'unanimité.
Voirie et petit patrimoine.	Pascal Salanié présente le projet de voirie élaboré par la CDC Haute Bouriane et sa traduction sur la commune d'Anglars Nozac. Il expose aussi les projet d'aménagement du petit patrimoine et notamment la restauration de 2 lavoirs sur Auniac et le Bas.	Remise du plan de voirie de la commune et des plans de travaux et financiers pour 2010.	Gérard Jarland interroge sur les motivations des choix retenus et la destination des crédits non consommés. Il est rappelé que les crédits voirie non consommés seront reportés sur 2011 et que cette année, il était budgétairement difficile de faire passer l'ensemble des besoins. Une question est posée sur le mur du cimetière qui ne peut être considéré comme du petit patrimoine. Il est nécessaire d'intervenir rapidement.	
Point sur la coopérative	Le projet d'aménagement de la coopérative est lié à l'évolution de l'entreprise Bouriane Remorques. Ce projet, porté par la CDC, est au niveau de l'étude et de la réalisation des plans par l'architecte Favresse. Le PC est prêt à être déposé.		Le maire expose que l'architecte a fait une proposition à partir de l'ossature actuelle, ce qui permettrait à la commune de réaliser l'aménagement complémentaire pour différencier l'accueil des 2 autres entreprises hébergées et l'atelier municipal. Cette partie serait prise en charge par la commune car elle pourrait recevoir davantage de subventions.	
Question diverse 1 : Rythmes des	La décision prise lors du dernier CM de le réunir avec un		Gérard Jarland expose que ce n'est pas sa proposition.	Il est décidé d'alterner sur les mercredis et vendredis la

<b>Sujet</b>	<b>Présentation</b>	<b>Documents remis</b>	<b>Débats</b>	<b>Décisions</b>
rencontre du CM	décalage d'une journée de la semaine à chaque fois amène une des conseillers à ne pratiquement plus pouvoir participer aux CM, en raison de ses déplacements professionnels. Il est proposé d'alterner une fois le vendredi et une autre le mercredi.			tenue des CM.
Question diverse 2 : Compte-rendus des CM	Modalité de validation des compte-rendus.			Les compte-rendus seront envoyés ou imprimés à chaque membre du CM. Sans avis ou remarque dans un délai de 10 jours, ils seront considérés comme validés.
Question diverse 3 : Comité des fêtes et fête	Une rencontre s'est tenu, organisée conjointement entre la mairie et le comité des fêtes. Il a été décidé de réaliser la fête cette année et de faire un bilan rapidement après pour envisager la poursuite du projet de cette association.			

Fait à Anglars-Nozac le 6 avril 2010

Le Maire

Le Secrétaire de séance.